



Chapitre 7. Recommandations

7.1 Leçons tirées d'une analyse des recommandations des commissions mondiales	104
7.2 Recommandations de la Commission sur les données probantes	107
7.3 Annexe à la section 7.1 – Résultats détaillés de l'analyse des recommandations des commissions mondiales	117
7.4 Bibliographie	121

Ce chapitre va au cœur du travail de nos 25 commissaires : que faut-il faire mieux ou différemment pour systématiser l'utilisation des données probantes, par l'ensemble des décideurs, et ce, pour relever les défis sociétaux ? Le chapitre commence par examiner ce que nous pouvons apprendre des nombreuses commissions mondiales qui nous ont précédés. Il se termine par des recommandations sur les voies à suivre.

Copyright © 2022 Université McMaster. Tous les droits sont réservés. Ce travail est sous licence Creative Commons Attribution-NoDerivatives 4.0 International License. Aucune partie de ce rapport ne peut être adaptée de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

L'Université McMaster met gratuitement ce chapitre du rapport à la disposition du public afin de promouvoir l'intérêt public. Cependant, l'Université n'autorise pas la publication de ce chapitre sur des sites Web autres que le site Web du secrétariat de la Commission sur les données probantes (le McMaster Health Forum) ou sa diffusion électronique. Le rapport complet est également disponible en téléchargement gratuit sur le site Web de la Commission sur les données probantes et en achat sur Amazon et d'autres magasins en ligne.

Ce chapitre du rapport et les informations qu'il contient sont uniquement à des fins d'information et d'intérêt public, sont fournis tels quels (sans garantie, expresse ou implicite) et ne sont pas destinés à se substituer à des conseils financiers, juridiques ou médicaux. L'Université McMaster, le secrétariat de la Commission sur les données probantes, les commissaires et l'éditeur n'assument aucune responsabilité pour les pertes ou dommages causés ou prétendument causés, directement ou indirectement, par l'utilisation des informations contenues dans ce chapitre du rapport, et ils déclinent spécifiquement toute responsabilité encourue de son usage.

Agissant au nom de la Commission sur les données probantes, le McMaster Health Forum souhaite recevoir des commentaires sur le rapport, ainsi que des suggestions sur les voies à suivre pour influencer la mise en œuvre des recommandations du rapport. Veuillez envoyer vos commentaires à evidencecommission@mcmaster.ca.

La citation appropriée pour ce rapport est :

Commission mondiale sur les données probantes pour relever les défis de société. Chapitre 7. Recommandations. Le rapport de la Commission sur les données probantes : un appel à l'action et une voie à suivre pour les décideurs, intermédiaires de données probantes et producteurs de données probantes axés sur l'impact. Hamilton : McMaster Health Forum, 2022 ; p. 103-121.

ISBN 978-1-927565-40-7 (en ligne)
ISBN 978-1-927565-34-6 (imprimé)

7.1 Leçons tirées d'une analyse des recommandations des commissions mondiales

Une analyse thématique des recommandations de 48 commissions mondiales ayant publié des rapports depuis le 1er janvier 2016 a permis de :

- comprendre l'écart entre où nous en sommes et où nous devons être dans l'utilisation des données probantes pour relever les défis sociaux, au moins du point de vue des membres de haut niveau des commissions mondiales
- améliorer le cadrage des recommandations de la Commission sur les données probantes et identifier de nouvelles idées qui aideraient à combler l'écart observé
- identifier les recommandations de la Commission sur les données probantes qui sont alignées avec les recommandations d'autres commissions mondiales.

Ici, nous résumons les principales conclusions dans une infographie, puis nous les expliquons dans le texte ci-dessous et dans la [section 7.3](#).





10 recommandations ont porté sur la façon dont nous comprenons la nature des défis sociétaux et les approches pour les relever (*chapitre 2*)

- Les quelques recommandations portaient sur des moyens de définir un défi sociétal afin qu'il soit plus susceptible de générer des actions, et sur des moyens de relever les défis sociétaux afin que les actions soient plus susceptibles de générer des résultats

Entre janvier 2016 et septembre 2021, 48 commissions mondiales ont publié 70 rapports (dont l'un était un rapport intérimaire) et formulé 1 460 recommandations, pour une moyenne de 30 recommandations par commission et 21 recommandations par rapport. La liste complète des rapports est fournie en **annexe 8.1**.

Les recommandations de ces commissions mondiales qui s'alignaient sur l'objectif du rapport de la Commission sur les données probantes portaient le plus souvent sur l'offre de données probantes (c'est-à-dire que 242 recommandations portaient sur le chapitre 4). La plupart de ces recommandations appelaient à accroître la collecte et le partage de données, qui constituent le fondement de l'analyse des données en tant que forme de données probantes, mais ces recommandations :

- ont accordé peu d'attention au problème de la parcimonie dans ce qui est colligé, de la qualité des données et de l'analyse des données, et de la capacité de partager ces données en temps opportun
- semblent supposer qu'une solide analyse des données sera entreprise puis présentée de manière à éclairer la prise de décision et à soutenir l'imputabilité, notamment en étant attentif aux considérations d'équité
- n'ont pas clarifié les types de questions auxquelles l'analyse de données peut répondre ou clarifié les formes de données probantes qui peuvent répondre aux autres types de questions nécessaires pour prendre des décisions.

Lorsque d'autres formes de données probantes étaient abordées, les recommandations avaient tendance à appeler à l'augmentation du partage de nouvelles données probantes, telles que de nouvelles évaluations, et non à une amélioration du rapport signal/bruit dans le partage de telles données probantes, par une meilleure utilisation des données probantes existantes ou en combinant plusieurs formes de données probantes. Certaines commissions mondiales ont demandé des évaluations, dont cinq qui appelaient explicitement à évaluer ce qui fonctionne et quelques-unes qui appelaient à évaluer les impacts dans plusieurs domaines (par exemple, la santé, les impacts économiques et environnementaux) et sur différents horizons temporels. Peu de commissions mondiales ont appelé à des recherches sur le comportement/la mise en œuvre, bien qu'elles aient parfois appelé à des campagnes et à d'autres stratégies pour changer les comportements qui pourraient bénéficier de telles recherches. Encore moins de commissions mondiales ont demandé d'autres formes de données probantes, telles que la modélisation, des informations qualitatives, des synthèses de données probantes et des lignes directrices, pour relever les défis sociétaux sur lesquels elles se sont penchées.

Le deuxième groupe de recommandations le plus fréquent des commissions mondiales décrivait le contexte dans lequel les représentants des gouvernements, les leaders organisationnels, les professionnels et les citoyens prennent des décisions (94 recommandations concernaient le chapitre 3). Il est rare qu'une de ces recommandations aborde la manière dont ces décideurs peuvent ou doivent utiliser les données probantes pour relever les défis sociétaux. La plus grande partie de ces 94 recommandations appelaient les décideurs gouvernementaux à utiliser des instruments de politiques spécifiques ou des structures et processus spécifiques pour relever un défi sociétal. Une plus petite proportion a appelé les leaders d'organisations - en particulier les chefs d'entreprises - à utiliser des approches spécifiques pour relever un défi sociétal, les professionnels à relever de tels défis indépendamment de leur rôle au sein des gouvernements et des organisations, et les citoyens à jouer un rôle plus actif dans la résolution des défis sociétaux.

Le troisième groupe le plus fréquent de recommandations des commissions mondiales concernait les intermédiaires de données probantes (50 recommandations concernaient le chapitre 5). Ces recommandations appelaient souvent le système des Nations Unies à mieux exploiter son rôle normatif (par exemple, via des lignes directrices) et son rôle consultatif (par exemple, en offrant une assistance technique à ses États membres), et pour le système des Nations Unies et d'autres « intermédiaires » d'utiliser différentes stratégies pour aider les décideurs gouvernementaux et autres décideurs à relever les défis sociétaux. Ces recommandations n'abordaient que rarement la manière dont ces décideurs peuvent ou doivent utiliser les données probantes pour relever les défis sociétaux.

Les biens publics mondiaux et la distribution des capacités étaient encore moins fréquemment au centre des recommandations des commissions mondiales (28 recommandations concernaient le chapitre 6). Certaines commissions mondiales ont appelé au renforcement du rôle joué par la Banque mondiale dans le soutien aux biens publics mondiaux et ont appelé à soutenir des biens publics mondiaux comme Internet. Cependant, il n'y avait presque aucune mention de biens publics liés aux données probantes ou d'une division appropriée du travail entre les niveaux où la capacité d'utilisation des données probantes est nécessaire (par exemple, ce que le système des Nations Unies, ses bureaux régionaux et ses bureaux dans chaque pays peuvent chacun faire de mieux).

Les recommandations des commissions mondiales ont moins souvent porté sur l'amélioration de notre compréhension de la nature des défis sociaux et des approches pour les relever (10 recommandations concernaient le chapitre 2). Les quelques recommandations portaient sur des manières de définir un défi social afin qu'il soit plus susceptible de générer des actions, et sur des moyens de relever les défis sociaux afin que les actions soient plus susceptibles de générer des impacts. Ils ont également mentionné que l'analyse prospective et les innovations sont des domaines qui peuvent enrichir les données probantes pour relever les défis sociaux.

Les conclusions plus détaillées de notre analyse thématique des recommandations des commissions mondiales sont présentées en annexe à la fin de ce chapitre ([section 7.3](#)). Les conclusions commencent par les leviers nécessaires pour susciter le changement - une gamme de mesures et de mécanismes qui pourraient être pris en compte dans la rédaction de recommandations telles que celles de la Commission sur les données probantes. Seuls certains de ces leviers ont fait l'objet de synthèses de données probantes concernant leur efficacité. Les autres conclusions sont organisées selon le thème de chaque chapitre de ce rapport.

Voici quelques observations supplémentaires de notre analyse des rapports des commissions mondiales :

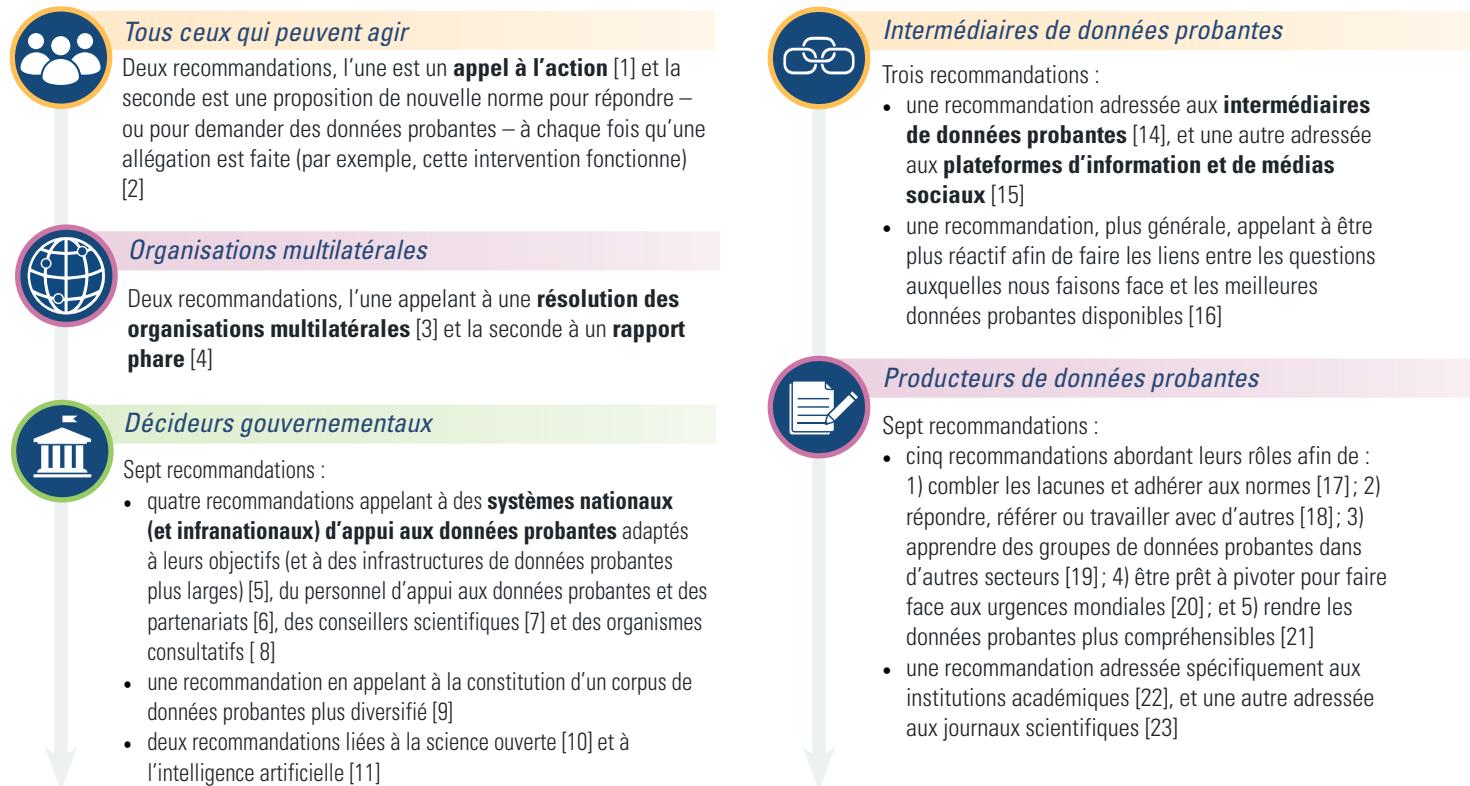
- un rapport a utilisé un langage qui pourrait être facilement adapté (comme nous l'avons fait dans nos recommandations) comme prochaine étape nécessaire pour soutenir l'utilisation des données probantes : le Secrétaire général des Nations Unies devrait définir des attentes claires pour toutes les parties du système des Nations Unies sur l'utilisation des données probantes, exiger des agences et entités des Nations Unies concernées qu'elles décrivent des plans institutionnels sur la manière dont elles renforceront leurs capacités internes et intensifieront leur engagement en matière d'utilisation des données probantes, et s'efforceront d'améliorer l'accès des États membres à un soutien technique qui soit à la fois fondé sur des données probantes et qui renforce leur système de soutien aux données probantes (Groupe de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU chargé de la question des déplacements internes)
- un autre rapport a utilisé un langage qui pourrait être facilement adapté (comme nous l'avons fait) comme mise en garde dans l'utilisation des données probantes : les bailleurs de fonds devraient aligner leur soutien sur les stratégies nationales pour leur système de soutien aux données probantes, et éviter de financer une multitude de projets à petite échelle ou verticaux (Lancet Commission on high-quality health systems in the Sustainable Development Goals era)
- un rapport a utilisé le terme « evidence » pour signifier des preuves judiciaires, et non des données probantes de recherche (High Level Panel of Legal Experts on Media Freedom)
- un rapport a abordé l'équité en insistant sur l'importance de prendre en compte les relations et hiérarchies transversales (intersectionnelles) (Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition)
- un rapport a appelé à tirer parti des connaissances autochtones et locales dans l'élaboration de stratégies communautaires (High-Level Panel on International Financial Accountability, Transparency and Integrity for Achieving the 2030 Agenda)
- un rapport spécifique à la pandémie de COVID-19 a été une occasion manquée d'appeler à l'intégration des nombreuses formes de données probantes, ainsi que des systèmes de soutien aux données probantes, dans tous les aspects de la nouvelle architecture mondiale proposée pour la préparation et la réponse aux pandémies (Independent Panel for Pandemic Preparedness and Response)
- de nombreux rapports incluaient des recommandations qui invoquent des couleurs associées à leur domaine d'intérêt (par exemple, les obligations vertes pour l'environnement, les fonds bleus pour l'eau et une liste rouge pour les espèces menacées) ou pour signaler les actions souhaitées (par exemple, arrêter de faire des choses sur une liste rouge)
- certains rapports ont utilisé des formats pour leurs recommandations qui ont été utiles pour la rédaction des recommandations de la Commission sur les données probantes (Groupe de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU chargé de la question des déplacements internes ; Lancet Commission on high-quality health systems in the Sustainable Development Goals era).

7.2 Recommandations de la Commission sur les données probantes

Les chapitres précédents offrent le contexte, les problèmes, les solutions potentielles et le vocabulaire partagé qui sous-tendent les recommandations qui suivent. Ces chapitres peuvent être utilisés par de nombreuses personnes, pas seulement par celles qui sont en mesure d'agir. Cependant, nous nous concentrons ici sur ceux qui sont les mieux placés pour apporter les changements nécessaires afin de garantir que les données probantes soient systématiquement utilisées pour relever les défis sociétaux. Cela comprend principalement :

- les organisations multilatérales telles que le système des Nations Unies, les banques multilatérales de développement, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le G20 et d'autres
- les décideurs des gouvernements nationaux et infranationaux
- les leaders organisationnels, professionnels et citoyens
- les intermédiaires de données probantes, y compris ceux qui ne jouent pas actuellement le rôle d'intermédiaires de données probantes (comme les journalistes pour la plupart)
- les producteurs de données probantes, en particulier les unités axées sur l'impact engagées dans la production et le soutien à l'utilisation d'analyses de données, de modélisation, d'évaluation, de recherche comportementale/de mise en œuvre, d'informations qualitatives, de synthèses de données probantes, d'évaluation de technologie/analyse coût-efficacité et de lignes directrices.

Nous donnons ici un aperçu des 24 recommandations de la Commission sur les données probantes dans une infographie, puis nous les expliquons dans le tableau ci-dessous. Les huit recommandations les plus importantes – 1, 3, 4, 5, 13, 14, 15 et 24 – sont en caractères gras. Leur importance découle de la manière dont elles fournissent le cadrage [1, 4, 13], les structures et les processus [5, 14, 15], les responsabilités [3] ou le financement [24] desquels tant d'autres actions peuvent découler. À titre de rappel, nous utilisons les termes « données probantes » dans ces recommandations (comme dans le reste du rapport) pour désigner les données probantes issues de la recherche, et plus précisément les huit formes de données probantes décrites au chapitre 4 (analyse de données, modélisation, évaluation, recherche comportementale / mise en œuvre, informations qualitatives, synthèses de données probantes, évaluation de technologie/analyse coût-efficacité et lignes directrices). Nous utilisons les « meilleures données probantes » pour signifier – dans un contexte national (ou infranational) spécifique – les données probantes nationales (ou infranationales) tirées des meilleures études disponibles (c'est-à-dire ce qui a été appris dans ce contexte) et les données probantes mondiales des meilleures synthèses de données probantes disponibles (c'est-à-dire ce qui a été appris du monde entier, y compris comment cela varie selon les populations et les contextes).





Leaders organisationnels, professionnels et citoyens

Deux recommandations :

- une recommandation en appelant à chaque association organisationnelle, organisme professionnel et groupe de la société civile axés sur l'impact à contribuer de manière significative à son système national (ou infranational) de soutien aux données probantes [12]
- une recommandation appelant les citoyens à considérer les nombreuses façons dont ils peuvent utiliser les meilleures **données probantes dans la vie quotidienne**, et à envisager de soutenir les politiciens (et autres) qui permettent de le faire [13]



Bailleurs de fonds

Une recommandation appelant à **dépenser « plus intelligemment, et idéalement plus, sur le soutien aux données probantes**, en particulier sur les systèmes nationaux (et infranationaux) de soutien aux données probantes et des infrastructures de données probantes plus larges [24]

La Commission sur les données probantes propose les 24 recommandations suivantes. Pour identifier plus facilement les huit recommandations les plus importantes – **1** **3** **4** **5** **13** **14** **15** et **24** – elles sont précédées d'un cercle de couleur contenant le numéro de la recommandation et contenues dans une zone de texte avec une bordure extérieure de la même couleur. Pour chaque recommandation, nous énumérons les sections connexes du rapport qui fournissent le contexte, les concepts ou le vocabulaire qui la sous-tendent (dans l'ordre où elles sont présentées). Le cas échéant, nous répertorions également les rapports mondiaux alignés sur une recommandation de la Commission sur les données probantes. Les rapports des commissions mondiales sont généralement alignés qu'avec une partie seulement d'une recommandation ou sa justification (par exemple, être attentif à l'équité, investir dans certaines formes de données probantes telles que l'évaluation et demander des comptes aux décideurs), tandis que les rapports d'autres entités mondiales ont tendance à être plus complètement alignés.



Tous les décideurs, intermédiaires de données probantes et producteurs de données probantes axés sur l'impact

1

Appel à l'action — Les décideurs, les intermédiaires de données probantes et les producteurs de données probantes axés sur l'impact doivent reconnaître l'ampleur et la nature du problème. Les données probantes – sous les huit formes abordées dans ce rapport – ne sont pas systématiquement utilisées par les décideurs gouvernementaux, ainsi que les leaders organisationnels, professionnels et citoyens pour relever équitablement les défis sociaux. Au lieu de cela, les décideurs s'appuient trop souvent sur des systèmes informels de retour d'information inefficaces (et parfois nuisibles). Il en résulte de mauvaises décisions qui ne permettent pas d'améliorer les vies, causent des dommages évitables aux citoyens et gaspillent les ressources.

La cohorte de décideurs qui ont été impliqués dans la prise de décision sur la pandémie de COVID-19, en particulier les décideurs gouvernementaux de haut niveau, a désormais une expérience directe de l'utilisation de nombreuses formes de données probantes et de l'exploitation de stratégies qui soutiennent son utilisation. Ils ont également une expérience directe des défis qui peuvent survenir, conduisant à ignorer ou à utiliser à mauvais escient les données probantes. Ils peuvent également avoir entendu parler des soutiens aux données probantes disponibles pour leurs pairs dans d'autres pays, tels que les synthèses vivantes de données probantes, et se demander pourquoi ils ne sont pas disponibles ou utilisés dans leur propre pays. Cette cohorte est particulièrement bien placée pour systématiser ce qui a bien fonctionné avant et pendant la pandémie, et pour construire ou améliorer le système de soutien aux données probantes de leur pays respectif de manière à remédier à ce qui ne s'est pas bien passé.

Sections connexes: **4.13** Faiblesses dans de nombreux systèmes de soutien aux données probantes sur la COVID-19 | **6.2** Capacités équitablement réparties nécessaires pour soutenir l'utilisation des données probantes | **4.1** Types de données probantes généralement rencontrées dans la prise de décision | **4.7** Produits vivants de données probantes

2

Nouvelle norme pour la demande en données probantes — Tous les décideurs doivent prêter attention lorsqu'une allégation est faite et s'enquérir de la qualité et de l'applicabilité des données probantes sur lesquelles l'allégation est fondée. Les experts et autres personnes qui font des allégations (par exemple, cette intervention fonctionne) se fient parfois à leurs expériences personnelles ou à un sous-ensemble des données probantes disponibles. Ils peuvent être trop confiants dans ce qu'ils pensent savoir. Au lieu de se fier aux experts comme seule source de données probantes, les décideurs peuvent se tourner vers les meilleures sources de données probantes, telles que les «guichets uniques» contenant des synthèses de données probantes qui ont été organisées en utilisant une taxonomie appropriée, et qui ont chacune été évaluées pour la qualité, la mise à jour et d'autres facteurs pertinents pour la décision. Ils peuvent engager des experts dans d'autres rôles, tels que travailler sur ce que signifient des synthèses de données probantes spécifiques pour une juridiction donnée et remettre en question les façons de penser avec différentes formes de données probantes.

Sections connexes: 4.5 Distinguer les données probantes de grande qualité des données probantes de faible qualité | 4.8 Meilleures données probantes par rapport à d'autres choses (et comment tirer le meilleur parti des autres choses) | 4.11 Mésinformation et infodémie



Organisations multilatérales

3

Résolution par des organisations multilatérales — L'ONU, le G20 et d'autres organisations multilatérales devraient approuver une résolution qui engage ces organisations multilatérales et leurs États membres à élargir leur conception des données probantes et à soutenir les biens publics mondiaux liés aux données probantes et les capacités équitablement réparties pour produire, partager et utiliser des données probantes. Le «quintette du changement» destiné à soutenir la transformation de l'ONU de 2021 à 2025 comprend explicitement l'analyse de données et la recherche comportementale/de mise en œuvre, inclut implicitement l'évaluation (sous «orientation sur les performances et les résultats»), mais ne dit rien sur les autres formes de données probantes nécessaires.(1) L'ONU et d'autres organisations multilatérales (y compris les commissions mondiales qu'elles parrainent) continuent de s'appuyer sur le modèle de «l'expert sait mieux que quiconque». La revitalisation du Conseil consultatif scientifique du Secrétaire général de l'ONU offre l'occasion de faire mieux.(2) Il y a beaucoup à apprendre des organisations qui ont mis au point des approches plus systématiques et transparentes pour l'utilisation des données probantes, comme le Comité d'examen des lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé (qui élabore des orientations normatives) et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies.

Sections connexes: 4.2 Définitions des types de données probantes qui sont généralement rencontrées | 6.1 Biens publics mondiaux nécessaires pour soutenir l'utilisation des données probantes | 6.2 Capacités équitablement réparties nécessaires pour soutenir l'utilisation des données probantes | 5.5 Utilisation des synthèses de données probantes dans le travail des entités des Nations Unies | 7.1 Leçons tirées d'une analyse des recommandations d'autres commissions mondiales | **Rapports alignés:** (3)

4

Rapport phare — La Banque mondiale devrait consacrer un prochain rapport sur le développement dans le monde à fournir la conception de l'architecture des données probantes nécessaires aux niveaux mondial, régional et national, y compris les investissements requis dans les biens publics mondiaux liés aux données probantes et dans des capacités équitablement réparties pour produire, partager et utiliser des données probantes. Les mesures prises par la Banque mondiale pour devenir la «banque du savoir» ont été trop timides. Leur travail à ce jour a mis l'accent sur certaines formes de données probantes (par exemple, l'analyse de données) et ignore largement d'autres (par exemple, la synthèse de données probantes). Un rapport phare peut établir un langage commun sur les données probantes et l'utilisation des données probantes que tout le monde – décideurs, intermédiaires de données probantes et producteurs de données probantes axées sur l'impact – peut utiliser. Il peut également présenter les nombreuses étapes nécessaires pour faire mieux, y compris le rôle de la Banque mondiale, ainsi que les rôles de ses partenariats mondiaux et d'autres agences des Nations Unies, dans le soutien des biens publics mondiaux liés aux données probantes, comme les synthèses de données probantes.

Sections connexes: 6.1 Biens publics mondiaux nécessaires pour soutenir l'utilisation des données probantes | 6.2 Capacités équitablement réparties nécessaires pour soutenir l'utilisation des données probantes | 1.6 Chronologie des principaux développements dans l'utilisation des données probantes pour relever les défis sociétaux | **Rapports alignés:** (4)



5

Systèmes nationaux (et infranationaux) d'appui aux données probantes — Chaque gouvernement national (et infranational) devrait revoir son système existant de soutien aux données probantes (et son infrastructure de données probantes plus large), combler les lacunes à la fois à l'interne et par le biais de partenariats, et rendre compte publiquement de ses progrès. Par exemple, de nombreux gouvernements ne disposent pas d'un bureau de coordination des données probantes, d'une unité d'analyse comportementale, d'un manuel d'utilisation des données probantes et des mesures associées, et d'autres caractéristiques d'un système idéal de données probantes (comme décrit dans la **section 4.14**). Chaque gouvernement peut également revoir ses structures et processus clés (par exemple, la budgétisation, la planification, le suivi et la vérification) pour formaliser les « voies d'accès » pour les données probantes. Sans un bon système de soutien aux données probantes, le personnel n'aura pas les capacités, les opportunités et les motivations d'utiliser les données probantes dans l'élaboration des politiques gouvernementales.

Certains gouvernements peuvent choisir de formaliser le tout dans une législation, comme la loi américaine Foundations for Evidence-Based Policymaking Act. De nombreux gouvernements peuvent également soutenir l'utilisation de données probantes dans le travail quotidien des leaders organisationnels et des professionnels, ainsi que dans la vie quotidienne des citoyens, et peuvent explicitement respecter les droits et les modes de connaissance autochtones dans leurs efforts.

Sections connexes: **4.14** Caractéristiques d'une infrastructure nationale idéale de données probantes | **3.3** Les décideurs gouvernementaux et le contexte de leur utilisation des données probantes | **4.10** Droits et modes de connaissances autochtones | **Rapports alignés:** (3)

6

Personnel, partenariats et autres ressources — Les décideurs gouvernementaux doivent s'assurer que les branches exécutives et législatives du gouvernement ont accès au personnel, aux partenariats et aux autres ressources nécessaires à l'appui des données probantes. Le personnel chargé des politiques, des programmes, des techniciens et des bibliothèques impliqués dans le soutien aux décideurs gouvernementaux (c'est-à-dire le personnel qui fournit la « capacité d'absorption » aux données probantes au sein du gouvernement) doivent se tenir au courant de l'évolution de l'utilisation des données probantes. Ils doivent avoir des partenariats (pouvant inclure des accords d'assistance technique) avec des producteurs de données probantes et des intermédiaires spécialisés qui complètent leurs capacités internes, et les autres ressources nécessaires pour appliquer ces capacités (par exemple, l'accès aux documents en ligne).

Sections connexes: **3.3** Les décideurs gouvernementaux et le contexte de leur utilisation des données probantes | **5.3** Stratégies utilisées par les intermédiaires de données probantes | **6.2** Capacités équitablement réparties nécessaires pour soutenir l'utilisation des données probantes | **Rapports alignés:** (3-5)

7

Conseillers scientifiques — Les décideurs gouvernementaux devraient sélectionner leurs conseillers scientifiques en fonction de leur capacité à trouver, contextualiser et communiquer diverses formes de données probantes, et à maintenir un système de soutien aux données probantes hautement performant. De nombreux conseillers scientifiques sont plutôt sélectionnés en fonction de leurs contributions scientifiques passées ou de leurs relations avec de hauts fonctionnaires. Tout comme le personnel politique et autres membres du personnel, les conseillers scientifiques doivent se tenir au courant des nombreux développements dans l'utilisation des données probantes. Cela comprend les huit formes de données probantes abordées dans ce rapport, des données probantes provenant de la santé, des sciences naturelles et sociales, et des données probantes provenant de tous les secteurs. Bon nombre de ces formes de données probantes sont désormais disponibles en tant que produits vivants de données probantes.

Sections connexes: **3.3** Les décideurs gouvernementaux et le contexte de leur utilisation des données | **4.14** Caractéristiques d'une infrastructure nationale idéale de données probantes | **4.2** Définitions des types de données probantes qui sont généralement rencontrées | **4.7** Produits vivants de données probantes

8

Organismes consultatifs — Les décideurs gouvernementaux devraient obliger les organismes consultatifs à des normes plus élevées dans leur utilisation des données probantes. De nombreux organismes consultatifs n'utilisent pas une combinaison des meilleures données probantes locales (par exemple, l'analyse de données au niveau national ou infranational) et des synthèses des meilleures données probantes au niveau mondial, ou n'associent pas la bonne forme de données probantes à la bonne question. Ils n'utilisent généralement pas de processus délibératifs solides, notamment en donnant la parole aux personnes qui peuvent apporter une perspective d'équité pour interpréter ce que les données probantes signifient pour des groupes particuliers. Ils ne font généralement pas non plus la distinction entre leurs recommandations fondées sur les meilleures données probantes et celles qui ne le sont pas.

Sections connexes: [4.4](#) Interaction entre les données probantes locales et mondiales | [4.3](#) Faire correspondre les questions liées aux décisions aux types de données probantes | [1.7](#) Considérations d'équité | [4.5](#) Distinguer les données probantes de grande qualité des données probantes de faible qualité

9

Construire un corpus de données probantes plus diversifié — Les décideurs gouvernementaux devraient compléter leur soutien général à la collecte et au partage de données par un soutien spécifique à un corpus de données probantes plus diversifié pouvant éclairer la prise de décision de manière soucieuse de l'équité. Les rapports des commissions mondiales vantent systématiquement la valeur des «big data». Ils sont toutefois largement silencieux sur la nécessité d'une meilleure utilisation des données probantes existantes sous toutes ses formes, de constituer un corpus de données probantes diversifié à travers tous leurs investissements proposés et d'améliorer le rapport signal sur bruit dans le partage des données probantes existantes de celles qui sont nouvelles.

Sections connexes: [7.1](#) Leçons tirées d'une analyse des recommandations d'autres commissions mondiales | [4.3](#) Faire correspondre les questions liées aux décisions aux types de données probantes | [4.5](#) Distinguer les données probantes de grande qualité des données probantes de faible qualité | [1.7](#) Considérations d'équité | **Rapports alignés:** (4; 6-13)

10

Science ouverte — Les décideurs gouvernementaux devraient encourager la science ouverte en tant que catalyseur clé pour l'utilisation des données probantes dans la prise de décision. Le partage de données anonymisées, d'échantillons physiques et de logiciels (comme ceux utilisés en modélisation) - tout en garantissant la mise en place de normes appropriées pour garantir la confidentialité des données - permet de nombreux types d'analyse de données et de nombreuses évaluations. S'attaquer aux facteurs qui conduisent les chercheurs financés par des fonds publics à placer des biens publics mondiaux tels que les synthèses de données probantes derrière les «murs payants» des éditeurs aidera les décideurs et les intermédiaires de données probantes, ainsi que d'autres producteurs de données probantes, à accéder aux données probantes dont ils ont besoin.

Sections connexes: [6.1](#) Biens publics mondiaux nécessaires pour soutenir l'utilisation des données probantes | **Rapports alignés:** (14)

11

Intelligence artificielle — Les décideurs gouvernementaux doivent veiller à ce que les systèmes réglementaires et les systèmes de validation continue de l'intelligence artificielle (IA) optimisent les avantages de l'IA pour les systèmes de soutien aux données probantes et en minimisent les inconvénients. L'apprentissage automatique et d'autres approches ont créé de nouvelles opportunités significatives dans l'analyse de données, la synthèse des données probantes et d'autres formes de données probantes, mais ont également un potentiel important de nuire. Par exemple, ces approches peuvent par inadvertance perpétuer ou augmenter le risque de discrimination. Les décideurs politiques peuvent travailler avec les chercheurs pour s'assurer que ces méthodes analytiques soient rapportées de manière transparente, reproduites judicieusement, et interprétées et utilisées de manière appropriée. En particulier, la capacité à tirer des inférences causales est souvent surestimée, ce qui conduit à des interprétations et à une utilisation inappropriée dans la prise de décision.

Sections connexes: [4.7](#) Produits vivants de données probantes | **Rapports alignés:** (15)



Leaders organisationnels, professionnels et citoyens

12

Contributions d'associations organisationnelles, d'organismes professionnels et de groupes de la société civile — Chaque association organisationnelle, organisme professionnel et groupe de la société civile axé sur l'impact devrait revoir ses contributions à son système national (ou infranational) de soutien aux données probantes (et à son infrastructure de données probantes plus large), combler les lacunes à la fois à l'interne et par le biais de partenariats, et faire rapport à ses membres sur leurs progrès. La plupart des organisations et pratiquement tous les professionnels et citoyens doivent pouvoir s'appuyer sur un système de soutien aux données probantes qui répond à leurs besoins tout en traitant les conflits d'intérêts et les biais d'interprétation. Les organismes professionnels (comme ceux qui représentent et soutiennent les commissions scolaires) peuvent devenir des éléments clés d'un système national (et infranational) d'appui aux données probantes. Les groupes de la société civile peuvent également tenir ces groupes imputables de la manière dont ils soutiennent l'utilisation des données probantes pour relever les défis sociétaux.

Sections connexes: 3.4 Les leaders organisationnels et le contexte de leur utilisation des données probantes | 3.5 Les professionnels et le contexte de leur utilisation des données probantes | 3.6 Les citoyens et le contexte de leur utilisation des données probantes | 4.14 Caractéristiques d'une infrastructure nationale idéale de données probantes | **Rapports alignés:** (11; 16; 17)

13

Données probantes au quotidien — Les citoyens devraient envisager de prendre des décisions concernant leur bien-être et celui de leur famille sur la base des meilleures données probantes; dépenser leur argent pour des produits et des services qui sont étayés par les meilleures données probantes; faire du bénévolat et donner de l'argent à des initiatives qui utilisent des données probantes pour prendre des décisions sur ce qu'ils font et comment ils le font; et soutenir les politiciens qui s'engagent à utiliser les meilleures données probantes pour relever les défis sociétaux et qui s'engagent (avec d'autres) à soutenir l'utilisation des données probantes dans la vie de tous les jours. Les décideurs gouvernementaux, entre autres, doivent veiller à ce que les citoyens aient accès aux meilleures données probantes, à des allégations vérifiées et à des ressources et des sites Web simples à utiliser pour faire des choix éclairés à tout moment, pas seulement pendant les crises mondiales. Ils doivent également aider à renforcer la littératie des citoyens quant aux médias et à l'information, fournir la transparence nécessaire pour que les citoyens sachent quand les décisions, les services et les initiatives sont basés sur les meilleures données probantes, et plus généralement créer une culture où les données probantes sont comprises, valorisées et utilisées.

Sections connexes: 3.6 Les citoyens et le contexte de leur utilisation des données probantes | 4.11 Mésinformation et infodémie | **Rapports alignés:** (3; 5; 10; 16; 18; 19)



Intermédiaires de données probantes

14

Intermédiaires de données probantes — Des intermédiaires de données probantes devraient intervenir pour combler les lacunes laissées par les gouvernements, assurer la continuité si le roulement du personnel au sein des gouvernements est fréquent et tirer parti des liens solides avec les réseaux mondiaux. Les intermédiaires de données probantes font le pont entre les décideurs et les producteurs de données probantes, soutenant les premiers avec les meilleures données probantes et les seconds avec des idées et des opportunités pour avoir un impact avec des données probantes. À l'instar des conseillers scientifiques gouvernementaux, les intermédiaires doivent être en mesure de trouver et de communiquer diverses formes de données probantes et de maintenir (au moins en partie) un système de soutien aux données probantes hautement performant. La pandémie de COVID-19 a montré - dans certains pays et à certains moments - la valeur des intermédiaires s'associant aux leaders communautaires pour engager ceux qui ont pu être mal servis dans le passé par des données probantes qui ont été produites, partagées ou utilisées de manière inappropriée.

Sections connexes: 5.1 Types d'intermédiaires de données probantes | 5.3 Stratégies utilisées par les intermédiaires de données probantes | 4.2 Définitions des types de données probantes qui sont généralement rencontrées | 4.14 Caractéristiques d'une infrastructure nationale idéale de données probantes | 1.7 Considérations d'équité | **Rapports alignés:** (8; 20)

15

Plateformes d'information et de médias sociaux — **Les plateformes d'information et de médias sociaux doivent établir des relations avec des intermédiaires de données probantes qui peuvent aider à tirer parti des meilleures sources de données probantes, et avec des producteurs de données probantes qui peuvent aider à communiquer efficacement les données probantes, ainsi que garantir que leurs algorithmes présentent les meilleures données probantes et combattent la mésinformation.** Les journalistes et les vérificateurs des faits doivent se familiariser avec les synthèses de données probantes et les utiliser pour poser des questions spécifiques sur les données probantes qui leur sont présentées et sur toutes les « autres choses » qui peuvent être proposées comme substitut aux meilleures données probantes. La familiarisation avec les synthèses de données probantes comprend : l'importance de contextualiser et de situer les nouvelles études dans un ensemble plus large de données probantes ; la raison de préférer les synthèses d'études de haute qualité aux études primaires qui peuvent être petites et mal exécutées ; le concept d'incertitude scientifique ; la nature évolutive des données probantes et leur lien avec les lignes directrices émergentes ; l'importance et le rôle des préjugés et des conflits d'intérêts ; et l'importance d'éviter de rapporter les informations de manière biaisée.

Sections connexes: 5.1 Types d'intermédiaires de données probantes | 4.4 Interaction entre les données probantes locales et mondiales | 4.8 Meilleures données probantes par rapport à d'autres choses (et comment tirer le meilleur parti des autres choses) | 4.11 Mésinformation et infodémie | **Rapports alignés:** (21; 22)

16

Appariement opportun et adapté des meilleures données probantes à la question posée — **Tous les intermédiaires de données probantes devraient - en temps opportun et de manière réactive - soutenir l'utilisation des meilleures données probantes pour répondre aux questions auxquelles nous faisons face (ou qui devraient être posées compte tenu du domaine d'intérêt du décideur).** Certaines formes de données probantes peuvent aider à répondre à une question sur un problème (par exemple, l'analyse de données) ; d'autres peuvent aider à répondre à une question sur les options pour résoudre un problème ou sur une stratégie de mise en œuvre (par exemple, l'évaluation des avantages, des inconvénients et des coûts). Les synthèses des meilleures données probantes au niveau mondial doivent être complétées par les meilleures données probantes locales, ainsi que par d'autres formes d'analyse (par exemple, l'analyse des politiques publiques, des systèmes et de la politique) qui peuvent aider à comprendre les facteurs contextuels qui influencent l'utilisation des données probantes et la manière dont elles sont utilisées. De nouveaux produits novateurs seront nécessaires pour présenter diverses formes de données probantes.

Sections connexes: 4.3 Faire correspondre les questions liées aux décisions aux types de données probantes | 4.4 Interaction entre les données probantes locales et mondiales



Producteurs de données probantes qui sont axés sur l'impact

17

Combler les lacunes et adhérer aux normes — **Les groupes de données probantes doivent anticiper et combler les lacunes et adhérer aux normes des différentes formes de données probantes.** Trop de sujets prioritaires n'ont pas de synthèse de données probantes disponibles, et trop de sujets ont trop de synthèses de données probantes disponibles. De nombreuses synthèses de données probantes sont de faible qualité et obsolètes. Cela est vrai près de deux ans après le début de la pandémie mondiale de COVID-19.

Sections connexes: 4.6 Couverture, qualité et récence des synthèses de données probantes | 4.5 Distinguer les données probantes de grande qualité des données probantes de faible qualité | **Rapports alignés:** (3; 23)

18

Répondre, référer ou travailler avec les autres — **Les groupes de données probantes doivent miser sur leurs avantages comparatifs, collaborer avec des groupes qui ont des avantages comparatifs complémentaires et aider à construire un meilleur système de soutien aux données probantes dans leur pays et une meilleure architecture mondiale des données probantes.** Les groupes de données probantes peuvent répondre aux types de questions qui correspondent le mieux aux formes de données probantes qu'ils produisent. Ils peuvent renvoyer d'autres questions à d'autres groupes. Ils peuvent également adopter une orientation d'impact collectif et travailler en collaboration avec d'autres groupes pour produire des produits de données probantes plus intégratifs. Ces produits de données probantes peuvent combiner des données probantes sous les nombreuses formes décrites dans ce rapport, des données probantes provenant de la santé, des sciences naturelles et sociales, et des données probantes provenant de tous les secteurs. Les groupes de données probantes peuvent apporter un jugement, de l'humilité et de l'empathie à tout ce qu'ils font, et encourager ceux qui partagent et utilisent des données probantes à faire de même.

Sections connexes: **4.3** Faire correspondre les questions liées aux décisions aux formes de données probantes | **4.14** Caractéristiques d'une infrastructure nationale idéale de données probantes | **6.1** Biens publics mondiaux nécessaires pour soutenir l'utilisation des données probantes | **6.2** Capacités équitablement réparties nécessaires pour soutenir l'utilisation des données probantes | **Rapports alignés:** (3)

19

Apprendre des groupes de données probantes dans d'autres secteurs — **Les groupes de données probantes devraient être ouverts à adapter des innovations d'autres secteurs.** Cochrane a été le pionnier de nombreuses approches pour synthétiser des études sur ce qui fonctionne en santé, y compris des synthèses vivantes de données probantes. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été le pionnier de nombreuses approches pour modéliser les changements climatiques induits par l'homme sur de longs horizons temporels. Cochrane et le GIEC peuvent apprendre les uns des autres, et d'autres groupes peuvent apprendre d'eux.

Sections connexes: **4.4** Interaction entre les données probantes locales et mondiales | **4.7** Produits vivants de données probantes

20

Être prêt à pivoter pour répondre aux urgences mondiales — **Les groupes de données probantes doivent s'assurer qu'ils ont la souplesse nécessaire pour pivoter vers de nouveaux sujets lorsque des urgences mondiales surviennent.** De nombreuses commissions mondiales sur la COVID-19 plaident en faveur de la recherche fondamentale sur les vaccins, les diagnostics et les thérapies. Ils sont toutefois silencieux sur la nécessité de le faire pour les nombreuses formes de données probantes qui détermineront si ces produits parviennent aux personnes qui en ont besoin. Les groupes de données probantes axés sur ces questions plus larges retourneront inévitablement à leurs domaines d'intérêt existants, mais doivent être prêts à s'adapter de nouveau pour se concentrer sur une pandémie ou une autre urgence mondiale. Les commissions mondiales sont également silencieuses sur la nécessité de disposer de protocoles pour les essais contrôlés randomisés et d'autres conceptions d'études, ainsi que de systèmes nationaux de soutien aux données probantes et d'une architecture mondiale de données probantes plus large, « prête à l'emploi » ou déjà en cours d'utilisation.

Sections connexes: **7.1** Leçons tirées d'une analyse des recommandations d'autres commissions mondiales | **4.14** Caractéristiques d'une infrastructure nationale idéale de données probantes

21

Rendre les données probantes plus compréhensibles — **Les groupes de données probantes devraient préparer des « produits dérivés » qui communiquent ce que nous savons (et avec quel degré de certitude en sommes-nous certains) de manière plus compréhensible pour leurs publics cibles.** Étant donné qu'il n'existe pas de normes de qualité pour la modélisation comme elles le font pour d'autres formes de données probantes, les modélisateurs doivent partager publiquement suffisamment de détails sur leur modèle pour permettre à d'autres de l'évaluer (par exemple, structure du modèle, données utilisées, cohérence, et logiciel ou outil utilisé). Les considérations de communication incluent les besoins d'information des décideurs, des formats qui permettent de saisir facilement les messages clés et d'approfondir s'il y a un intérêt (parfois appelé une entrée graduée ou « graded entry » en anglais), une formulation en langage simple et une traduction dans d'autres langues.

Sections connexes: **4.5** Distinguer les données probantes de grande qualité des données probantes de faible qualité | **5.3** Stratégies utilisées par les intermédiaires de données probantes | **Rapports alignés:** (24)

22

Responsabilités des établissements universitaires — **Les établissements universitaires et leurs bailleurs de fonds publics devraient inciter les membres du corps professoral à contribuer à leur système national (ou infranational) de soutien aux données probantes et aux biens publics mondiaux liés aux données probantes.** Les incitatifs existants ont tendance à récompenser uniquement les subventions et les publications évaluées par des pairs, ainsi qu'à être le premier à publier sur un sujet plutôt que de contribuer à des études plus complètes. Certains pays utilisent des exercices périodiques d'évaluation des institutions pour attirer davantage l'attention sur l'impact des données probantes (par exemple, le Research Excellence Framework du Royaume-Uni). Des incitatifs supplémentaires peuvent récompenser le travail nécessaire pour obtenir un impact (par exemple, l'engagement et la réactivité vis-à-vis des décideurs) et pour étayer les meilleures données probantes (par exemple, donner la priorité à la qualité par rapport à la quantité de publications et communiquer des informations à partir d'ensembles de données probantes plutôt que de leurs propres études individuelles). L'intérêt pour la visibilité auprès des bailleurs de fonds et des philanthropes encourage à se concentrer sur les communiqués de presse et les interviews dans les médias pour des études primaires plutôt que sur les meilleures données probantes « prêtes pour les heures de grande écoute ».

Sections connexes: **5.4** Conditions qui peuvent aider et entraver le travail des intermédiaires de données probantes | **4.14** Caractéristiques d'une infrastructure nationale idéale de données probantes | **6.1** Biens publics mondiaux nécessaires pour soutenir l'utilisation des données probantes | **4.5** Distinguer les données probantes de grande qualité des données probantes de faible qualité | **4.8** Meilleures données probantes par rapport à d'autres choses (et comment tirer le meilleur parti des autres choses)

23

Responsabilités des journaux scientifiques — **Les éditeurs de journaux scientifiques devraient améliorer la manière dont ils soutiennent l'utilisation des meilleures données probantes.** Les journaux scientifiques peuvent rendre obligatoire l'utilisation de lignes directrices pour la rédaction des articles et de listes de contrôle pour l'évaluation critique faite par les examinateurs, comment les études primaires doivent être présentées dans le contexte de synthèses de données probantes et le partage de données brutes anonymisées provenant des études. Ils peuvent également s'engager à publier des rapports de recherche et des études de réplication non positifs, en évitant les biais et en agissant rapidement lorsqu'ils sont informés d'une inconduite scientifique. Les journaux doivent trouver un moyen de publier en temps opportun des mises à jour des produits vivants de données probantes. Les journaux doivent également s'assurer que les retards de publication n'entraînent jamais le partage public des données probantes qui sont nécessaires de toute urgence pour la prise de décision (et réciproquement que le partage public n'empêche pas une publication ultérieure dans un journal).

Sections connexes: **5.4** Conditions qui peuvent aider et entraver le travail des intermédiaires de données probantes | **4.5** Distinguer les données probantes de grande qualité des données probantes de faible qualité | **6.1** Biens publics mondiaux nécessaires pour soutenir l'utilisation des données probantes



Bailleurs de fonds

24

Financement — **Les gouvernements, les fondations et les autres bailleurs de fonds devraient dépenser « plus intelligemment », et idéalement plus, pour le soutien aux données probantes.** Ils peuvent s'engager à garantir que 1 % du financement est alloué aux infrastructures de données probantes nationales (et infranationales) avec une part raisonnable au système de soutien aux données probantes et au système de mise en œuvre des données probantes, comme décrit dans la **section 4.14**. Ils peuvent surveiller l'observance aux normes. Ils peuvent s'assurer que 10 % de ce financement est alloué à des biens publics mondiaux liés aux données probantes si cette responsabilité n'est pas assumée par des organisations multilatérales telles que la Banque mondiale et d'autres agences des Nations Unies. Les gouvernements des pays à revenu élevé et les bailleurs de fonds mondiaux peuvent consacrer 1 % de leur financement au développement international de capacités équitablement réparties pour l'utilisation des données probantes.

Sections connexes: **4.14** Caractéristiques d'une infrastructure nationale idéale de données probantes | **6.1** Biens publics mondiaux nécessaires pour soutenir l'utilisation des données probantes | **6.2** Capacités équitablement réparties nécessaires pour soutenir l'utilisation des données probantes | **Rapports alignés:** (3)

Comme l'a noté Nick Hart du Bipartisan Policy Center (dans une série de podcasts sur la US Commission on Evidence-based Policymaking, le Evidence Act, et les mémos qui l'ont suivi), il devrait y avoir un soutien bipartisane pour la production et l'utilisation des données probantes, et ce, même s'il n'y aura pas toujours d'accord bipartisane sur l'interprétation des données probantes et ce que cela signifie pour un contexte spécifique.(25)

Il est maintenant temps d'agir. Les décideurs du monde entier –les décideurs gouvernementaux, ainsi que les leaders organisationnels, professionnels et citoyens – ont besoin des meilleures données probantes pour relever les défis sociaux. Pour nous assurer qu'ils ont ce dont ils ont besoin, nous ne devons pas simplement nous préparer à la prochaine urgence mondiale et ensuite regarder ces préparatifs être démantelés au fil du temps parce que nous passons à d'autres défis. Le monde a besoin d'une infrastructure agile, méthodologiquement solide et impartiale qui croise ceux qui apportent des connaissances de contenu spécifiques à un défi sociétal donné. Nous avons besoin de biens publics mondiaux et de capacités équitablement réparties pour produire, partager et utiliser les meilleures données probantes. Nous avons besoin des capacités, des opportunités et des motivations d'une part, et de jugement, d'humilité et d'empathie d'autre part.



Décideur gouvernemental, Andrew Leigh

Politicien chevronné apportant une formation économique et juridique à l'élaboration de politiques publiques et au débat sur les politiques publiques

Ma participation à la préparation de ce rapport et aux discussions entre les commissaires a changé ma pensée sur ce que je peux faire personnellement, ce que les pays comme le mien doivent faire et ce que j'aimerais que les organisations multilatérales fassent.

Sur le plan personnel, la **section 4.8** – les meilleures données probantes par rapport à d'autres choses – est ma section préférée. Il y a tellement de conseils avisés sur la façon de tirer le meilleur parti des « autres choses » auxquelles les élus comme moi sont régulièrement exposés, comme une prépublication, l'avis d'un expert, un groupe d'experts proposant des recommandations et une analyse comparative entre juridictions. Il y a quelques années, j'ai écrit un livre sur les essais randomisés. Maintenant, après avoir travaillé sur ce rapport, je suis encore plus passionné par le besoin d'évaluations randomisées sur les politiques. L'une des forces des essais randomisés est qu'ils sont faciles à expliquer aux citoyens. Ils nous aident à contourner les inquiétudes des citoyens concernant la « technocratie », dans laquelle les gens ordinaires ont l'impression d'être arnaqués par le biais de processus décisionnels qu'ils ne comprennent pas. La confiance dans le gouvernement ne consiste pas seulement à prendre les bonnes décisions ; il s'agit de prendre des décisions que les citoyens perçoivent comme étant justes.

Le besoin d'évaluations n'est pas un enjeu seulement pour les élites. Les données probantes sont pour tout le monde. Notre rapport propose des suggestions aux individus, aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales. Si vous êtes une personne qui consulte les données probantes sur la cessation du tabac ou la perte de poids, vous devriez regarder des synthèses de données probantes, pas des études isolées. Si vous êtes un journaliste qui écrit sur des enjeux de santé, vous devriez visiter régulièrement Cochrane, où vous trouverez les données probantes distillées sur des milliers de sujets. Pour les médias qui traitent des politiques sociales, la Collaboration Campbell offre le même service. Notre rapport propose que les gouvernements utilisent mieux les données probantes dans leurs décisions et construisent une base de données probantes grâce à des évaluations rigoureuses. Les organisations internationales devraient se fier davantage aux données probantes, et la Banque mondiale devrait préparer un rapport phare sur les meilleures pratiques d'utilisation des données probantes.

Les organisations internationales diffèrent considérablement dans leur utilisation des données probantes. Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat utilisent une approche très rigoureuse pour sélectionner et classer les données probantes sur le réchauffement climatique et ses conséquences. D'autres organisations internationales sont moins systématiques dans leur utilisation des données probantes, s'appuyant fréquemment sur des études primaires, ne citant que l'opinion d'experts alors qu'il existe un corpus substantiel de littérature évaluée par des pairs, ou extrapolant des données probantes dans des contextes très différents. Il ne s'agit pas d'organisations internationales voulant déformer la science - ces organisations souhaitent s'améliorer, et des experts externes peuvent les aider à le faire en évaluant leurs rapports à la lumière de leur politique respective concernant la façon d'utiliser les données probantes. Comme décrit dans la **section 5.5**, une approche de type « nommer et humilier » (« naming and shaming » en anglais) a eu un impact extrêmement positif sur l'utilisation des données probantes par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), à partir de 2007. D'autres parties du système des Nations Unies doivent suivre l'exemple de l'OMS.

Parmi les organisations philanthropiques, il est de plus en plus reconnu qu'une évaluation de haute qualité peut créer un cercle vertueux : permettre de mettre fin à des programmes inefficaces et d'étendre des programmes efficaces. Le mouvement en pleine croissance de l'altruisme efficace exige que les organisations philanthropiques produisent des données probantes rigoureuses de leur impact. Par exemple, GiveWell.org estime que deux de ses organisations caritatives les mieux évaluées – la Against Malaria Foundation et le Malaria Consortium – sauvent chacune une vie pour chaque tranche de 4 500 \$ US supplémentaire qu'elles dépensent pour leurs programmes. Il s'agit d'un incitatif puissant pour les donateurs à soutenir ces organisations philanthropiques. Davantage de données probantes de l'impact direct d'autres organisations caritatives pourraient aider à stimuler une course philanthropique vers le sommet.

”



7.3 Annexe à la section 7.1 – Résultats détaillés de l’analyse des recommandations des commissions mondiales

Domaine	Principaux résultats
 Des leviers pour susciter le changement	<p>De nombreuses commissions mondiales ont demandé des mesures et des mécanismes généraux nécessaires pour stimuler le changement, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un cadre stratégique mondial approuvé lors d'un sommet - pour établir un vocabulaire et des objectifs communs et faire des choix stratégiques concernant les priorités à court et à long terme – ainsi qu'un programme d'action et un cadre de responsabilité (ou une Assemblée spéciale des Nations Unies), ainsi que des plans de mise en œuvre approuvés durant le sommet • Des mesures volontaires, telles qu'un code de pratique, des normes, des lignes directrices, des procédures, des boîtes à outils et des « dialogues sur les politiques » • Des approches de suivi et d'amélioration, telles que des indicateurs, des cibles, des objectifs, des examens des dépenses fonctionnelles, des évaluations indépendantes et la mise en valeur des groupes les plus performantes • Des mécanismes de planification, tels que la budgétisation multisectorielle et la planification des programmes • Une assistance technique et financière et des accords de partenariat, qui peuvent être déployés rapidement lorsque des fenêtres d'opportunité s'ouvrent ou que des crises surviennent • Des mécanismes de financement, tels que le financement de la mise en œuvre ou de la mise à l'échelle, le financement conditionnel à des activités des résultats (c'est-à-dire des incitatifs), une part relative plus importante des engagements financiers existants et un mécanisme centralisé pour les dons individuels. • De nouveaux points de contact au sein des institutions existantes, tels qu'un représentant spécial des Nations Unies (et éventuellement des représentants régionaux et des envoyés nationaux), un comité intergouvernemental ou un groupe de travail interinstitutions des Nations Unies, un organisme de haut niveau et un observatoire mondial, qui pourraient agir comme groupes complémentaires ou comme une « coalition de champions » • Des traités juridiquement contraignants, tels que les conventions-cadres • Des éléments tirés d'une stratégie plus large : <ul style="list-style-type: none"> ◦ pour soutenir l'action des pays, comme un cadre, une boîte à outils de mise en œuvre, la sélection et la création d'une dynamique dans les pays, la création d'engagements et de plans nationaux, l'utilisation d'institutions spécialisées, le partage des meilleures pratiques et le suivi des progrès ◦ pour l'action climatique, tels que des objectifs mondiaux clairs, un mécanisme pour prendre et renforcer les engagements nationaux, et un cadre de mise en œuvre solide ◦ pour la préparation et la riposte à la pandémie, comme un cadre, un mécanisme de gouvernance, l'engagement des institutions existantes, une capacité pour être prêt à tout moment, une mise en commun mondiale, et la capacité de pivoter et mettre à l'échelle rapidement ◦ pour la coordination interinstitutionnelle et le « niveling », comme le Secrétaire général des Nations Unies, les dirigeants des agences des Nations Unies et les présidents et actionnaires des banques multilatérales de développement en alignant les actions normatives, de conseil et d'investissement de leurs institutions ◦ pour tirer parti de l'autorité institutionnelle existante, comme le Fonds monétaire international en accordant plus d'attention à des questions particulières dans ses activités de surveillance au titre de l'article IV
 Chapitre 2: Nature des défis sociétaux	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines commissions mondiales ont appelé à cadrer un défi sociétal de manière plus susceptible de générer des actions <ul style="list-style-type: none"> ◦ Par exemple, cadrer comme un problème de systèmes adaptatifs complexes (High Level Panel for a Sustainable Ocean Economy) ◦ Par exemple, reformuler les Objectifs de développement durable comme étant pour et à propos des enfants, et les émissions de gaz à effet de serre comme une menace pour leur avenir (Commission OMS-UNICEF-Lancet sur un avenir pour les enfants du monde) ◦ Par exemple, conceptualiser la santé des adolescents de manière plus globale afin que les adolescents soient au centre des programmes existants et émergents, et plaider en faveur de l'âge de la « seconde chance » et de la possibilité de « triples dividendes » (Lancet Commission on Adolescent Health and Wellbeing) ◦ Par exemple, définir le défi en termes syndémiques et systémiques pour montrer la connectivité inhérente et les origines systémiques, justifier les plateformes de travail collaboratif et attirer l'attention sur des actions à double et triple devoir (Lancet Commission on Global Syndemic of Obesity, Undernutrition, and Climate Change) • Certaines commissions mondiales ont appelé à des moyens de relever les défis sociétaux afin que les actions soient plus susceptibles de générer des impacts <ul style="list-style-type: none"> ◦ Par exemple, relever le défi avec un ensemble d'interventions essentielles et intégrées (Guttmacher-Lancet Commission on Sexual and Reproductive Health and Rights for All) ◦ Par exemple, planifier et séquencer les investissements pour accroître les avantages des interconnexions entre les secteurs (Groupe de haut niveau sur l'eau) ◦ Par exemple, investir dans d'excellents achats, de bons achats et des achats prometteurs tels que déterminés par les meilleures données probantes (Comité consultatif mondial sur les données probantes en éducation) ◦ Par exemple, considérer le problème comme un problème de systèmes complexes et adaptatifs nécessitant une combinaison d'approches par le haut (« top-down » en anglais) et par le bas (« bottom-up » en anglais) pouvant prendre en compte les boucles de rétroaction et soutenir l'adaptation et l'apprentissage (High Level Panel for a Sustainable Ocean Economy) • Quelques commissions mondiales ont également appelé à l'analyse prospective et aux innovations en tant que domaines pouvant compléter les données probantes pour relever les défis sociétaux



Chapitre 3: Décisions et décideurs : la demande en données probantes

- De nombreuses recommandations de commissions mondiales ont appelé les **décideurs gouvernementaux** à utiliser des instruments de politiques spécifiques pour relever un défi sociétal, bien qu'ils aient été généralement silencieux sur la façon dont les décideurs politiques peuvent ou devraient utiliser les données probantes dans la sélection ou l'application de ces instruments de politiques
 - Par exemple, des instruments d'information et d'éducation, tels que des rapports publics sur les progrès et les impacts sur la santé et l'environnement (Commission mondiale sur les océans) et sur l'équité (par exemple, Commission mondiale sur l'adaptation), ainsi que l'éducation pour développer divers types d'alphabétisation (par exemple, un groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition) et des plateformes numériques pour dispenser l'éducation ou les campagnes (commission indépendante de haut niveau de l'OMS sur les maladies non transmissibles)
 - Par exemple, des instruments volontaires, tels que des cadres, des lignes directrices (par exemple, un groupe de travail mondial sur la lutte contre le choléra), des boîtes à outils, des partenariats avec des institutions spécialisées et des réseaux
 - Par exemple, les instruments économiques tels que les dépenses publiques, les contrats, la tarification des externalités et la comptabilité au coût réel (Coalition pour l'alimentation et l'utilisation des terres)
 - Par exemple, les instruments juridiques, tels que les réglementations concernant les normes (Commission mondiale sur l'économie et le climat), les achats (Commission mondiale sur la gouvernance de l'Internet) et les divulgations de conflits d'intérêts et d'autres facteurs (Groupe de haut niveau sur l'accès aux médicaments)
- Certaines recommandations des commissions mondiales ont appelé les **décideurs gouvernementaux** à utiliser des structures et des processus spécifiques, bien que, là encore, elles soient généralement silencieuses sur la manière dont les décideurs peuvent ou devraient utiliser les données probantes pour sélectionner ou appliquer ces instruments politiques.
 - Par exemple, des mécanismes de prise de décision intersectoriels (Commission mondiale pour une action urgente sur l'efficacité énergétique) et des initiatives pour soutenir la cohérence des politiques (Commission mondiale sur l'avenir du travail)
 - Par exemple, processus d'élaboration de politiques participatifs (3-D Commission on Health Determinants, Data and Decision-making)
 - Par exemple, des bureaux d'audit et d'ombudsman indépendants (Lancet Commission on Global Syndemic of Obesity, Undernutrition, and Climate Change)
 - Par exemple, les plans nationaux
- Moins de commissions mondiales ont demandé aux **leaders d'organisations** - en particulier aux chefs d'entreprise - d'utiliser des approches spécifiques pour relever un défi sociétal, et lorsqu'elles l'ont fait, elles ont à nouveau généralement gardé le silence sur la façon dont les leaders peuvent ou devraient utiliser les données probantes pour sélectionner ou appliquer ces approches
 - Par exemple, l'engagement envers des principes tels que les principes du Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (Commission sur les entreprises et le développement durable) et les principes élargis de gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise (Groupe mondial de haut niveau sur l'eau et la paix)
 - Par exemple, l'utilisation d'outils financiers innovants, tels que la tarification des externalités (c'est-à-dire une tarification qui reflète les externalités environnementales et sociales), les outils de financement mixte pour soutenir les investissements dans les Objectifs de développement durable (c'est-à-dire récompenser la réalisation d'impacts environnementaux et sociaux parallèlement aux rendements financiers), la dette liée à la durabilité (c'est-à-dire une tarification subordonnée à la réalisation d'objectifs de durabilité), et le paiement de la protection de l'environnement (paiements pour des services qui protègent et gèrent la nature) (Commission des entreprises et du développement durable), ainsi que des partenariats public-privé pour réduire le risque d'investissement (Groupe de haut niveau sur les déplacements internes)
 - Par exemple, exploiter les mécanismes internes, tels que l'autovérification, fixer des objectifs d'embauche et fournir des incitatifs aux gestionnaires par le biais d'évaluations de la performance et d'une rémunération liée aux objectifs (Groupe de haut niveau sur l'autonomisation économique des femmes)
- Une commission mondiale s'attend à ce que les leaders organisationnels « soutiennent une science solide et utilisent les résultats pour définir des objectifs scientifiques dans leurs feuilles de route sectorielles » (Business and Sustainable Development Commission)
- Peu de commissions mondiales ont appelé les professionnels à relever les défis sociétaux indépendamment de leur rôle au sein des gouvernements et des organisations, bien qu'une commission ait appelé les **professionnels** à promouvoir des approches fondées sur des données probantes (Global Commission on Drug Policy)
- Peu de commissions mondiales ont appelé les **citoyens** à jouer un rôle plus actif pour relever les défis sociétaux
 - Par exemple, s'informer sur leurs droits, communiquer leurs besoins et leurs préférences aux prestataires de services, et avoir à la fois une connaissance de la santé et des données qui y sont reliées (Lancet Global Health Commission on High Quality Health Systems in the SDG Era)
 - Par exemple, encourager les citoyens agissant en tant que leaders d'opinion à jouer leur rôle de manière responsable et demander des comptes aux décideurs (Global Commission on Drug Policy)
 - Par exemple, développer la capacité de s'engager dans l'élaboration des politiques (Groupe mondial de haut niveau sur l'eau et la paix)
- Quelques commissions mondiales ont noté les rôles que d'autres peuvent jouer pour soutenir les citoyens, y compris les journalistes (Groupe de haut niveau sur les déplacements internes) et les professionnels comme les enseignants, les policiers, les travailleurs communautaires et les professionnels de la santé (Lancet Commission on Adolescent Health and Wellbeing)
- Une commission mondiale a appelé les citoyens à « faire pression pour une plus grande responsabilité sociale par le biais de bulletins d'évaluation, de suivi communautaire, d'audits sociaux, de budgétisation participative, de chartes citoyennes et de comités de santé » (Lancet Global Health Commission on High Quality Health Systems in the SDG Era)



Chapitre 4:
Études,
synthèses et
recommandations
: l'offre de
données
probantes

- De nombreuses recommandations de commissions mondiales appelaient à accroître la collecte et le partage de données, qui constituent le fondement de **l'analyse des données** en tant que forme de données probantes, mais :
 - ces recommandations ont accordé peu d'attention au problème du peu de données qui sont colligées, de la qualité des données et de l'analyse des données, et de la rapidité du partage (à l'exception de la Lancet Global Health Commission on High Quality Health Systems in the SDG Era)
 - ces recommandations semblaient supposer qu'une analyse des données robuste serait entreprise puis présentée de manière à éclairer la prise de décision et à soutenir l'imputabilité, notamment en étant attentif aux considérations d'équité
 - ces recommandations n'ont pas clarifié les types de questions auxquelles l'analyse de données peut le mieux répondre ou les formes de données probantes qui peuvent répondre aux autres types de questions nécessaires pour prendre des décisions
- Certaines des recommandations de ces commissions mondiales appelaient à des actions spécifiques liées à l'augmentation de la collecte et du partage de données, et à équilibrer les avantages et les inconvénients de l'utilisation de l'intelligence artificielle (mais pas nécessairement dans le contexte de l'analyse de données)
 - Par exemple, harmoniser les mesures, établir des systèmes de surveillance et partager des données en libre accès (Commission mondiale sur l'adaptation)
 - Par exemple, établir une plate-forme mondiale de partage de données (Commission mondiale des océans et Global zero) et un observatoire mondial pouvant soutenir des comparaisons transnationales (Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition et la UCL–Lancet Commission on Migration and Health)
 - Par exemple, réglementer l'intelligence artificielle (Commission mondiale sur l'avenir du travail) et s'assurer qu'elle est conçue de manière à permettre l'explication des actions et la responsabilisation des humains sur ces actions (Groupe de haut niveau sur la coopération numérique)
- Lorsque d'autres formes de données probantes étaient abordées, les recommandations avaient tendance à appeler à l'augmentation du partage de **nouvelles données probantes**, telles que de nouvelles évaluations (G20 High-level Independent Panel on Financing the Global Commons for Pandemic Preparedness and Response), sans toutefois en appeler à :
 - améliorer le rapport signal sur bruit dans le partage de telles données probantes
 - faire une meilleure utilisation des données probantes existantes
 - combiner plusieurs formes de données probantes
- Certaines commissions mondiales ont demandé des **évaluations**
 - Par exemple, évaluer ce qui fonctionne (Commission de l'éducation; Commission mondiale sur l'adaptation; Commission OMS-UNICEF-Lancet sur un avenir pour les enfants du monde; Lancet Global Health Commission on High Quality Health Systems in the SDG Era ; Lancet Commission on Adolescent Health and Well-being; et Lancet Commission on Women and Cardiovascular Disease)
 - Par exemple, évaluer les impacts dans de multiples domaines (par exemple, impacts sur la santé, l'économie et l'environnement) et sur différents horizons temporels (3-D Commission on Health Determinants, Data, and Decision-making)
 - Par exemple, approuver au préalable les conceptions d'études en vue des urgences sanitaires (Commission sur un cadre mondial des risques pour la santé pour l'avenir) et disposer d'une capacité régionale pour les études (Groupe d'experts indépendant pour la préparation et la riposte aux pandémies)
 - Par exemple, l'évaluation de produits tels que les vaccins, les diagnostics et les thérapies (Groupe de travail sur les crises sanitaires mondiales), sans toutefois se pencher sur le fonctionnement des systèmes de santé et les stratégies de mise en œuvre qui peuvent fournir les bons produits aux personnes qui en ont besoin
- Peu de commissions mondiales ont appelé à la **recherche comportementale/de mise en œuvre**
 - Par exemple, tirer parti des connaissances comportementales et de l'économie comportementale (Commission mondiale pour une action urgente sur l'efficacité énergétique; Commission mondiale sur l'économie et le climat)
 - Par exemple, en utilisant des campagnes et d'autres stratégies pour changer les comportements tels que l'étiquetage des aliments (Champions 12.3), bien que sans mention explicite de la nécessité d'une recherche comportementale/de mise en œuvre
- Encore moins de commissions mondiales ont demandé **d'autres formes de données probantes**, telles que :
 - **les modélisations** (Champions 12.3 et Lancet Commission on Global Syndemic of Obesity, Undernutrition, and Climate Change)
 - **les informations qualitatives**, dans ce cas la recherche en sciences sociales pour soutenir l'engagement communautaire (Groupe de travail sur les crises sanitaires mondiales)
 - **les synthèses de données probantes**, dans ce cas sur les meilleures pratiques, les bonnes pratiques et les pratiques semblant prometteuses, mais dont les données probantes sont encore limitées (Comité consultatif mondial sur les données probantes en éducation)
 - **les lignes directrices**, dans ce cas des lignes directrices fondées sur des données probantes concernant les drogues (illicites) (Global Commission on Drug Policy)
- Une commission mondiale a appelé à l'utilisation de nombreuses formes de données probantes (Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition), tandis qu'une autre a appelé à la publication obligatoire des protocoles et des résultats des études, et au partage obligatoire des données individuelles anonymisées des patients (High-level Panel on Access to Medicines)



Chapitre 5: Rôle des intermédiaires de données probantes

- De nombreuses commissions mondiales ont appelé le **système des Nations Unies**, y compris ses bureaux régionaux et nationaux, à mieux exploiter son rôle normatif (par exemple, via les lignes directrices) et son rôle consultatif (par exemple, l'assistance technique à ses États membres), bien que les données probantes aient rarement été rendues explicites comme un soutien nécessaire à de tels rôles (par exemple, la Commission OMS-UNICEF-Lancet sur un avenir pour les enfants du monde)
- Certaines commissions mondiales ont appelé à un plus grand soutien à **d'autres types d'intermédiaires de données probantes**, tels que les services de vulgarisation agricole qui soutiennent les agriculteurs (Champions 12.3)
- Certaines commissions mondiales ont demandé des types de **stratégies** pouvant être utilisées par les intermédiaires de données probantes, bien que les données probantes aient rarement été explicites en tant que point central de telles stratégies.
 - Par exemple, partager des exemples de résultats et d'impacts obtenus, tels que l'éducation entre pairs (Commission mondiale sur l'adaptation), le mentorat (Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition) et (Lancet Global Health Commission on High Quality Health Systems in the SDG Era) et des communautés d'intérêts (Commission mondiale sur la stabilité du cyberspace)
 - Par exemple, l'audit des structures, des processus et des résultats pour identifier les opportunités d'amélioration (Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable)
 - Par exemple, présenter les informations de manière compréhensible, avec un soutien supplémentaire aux groupes qui sont souvent marginalisés, défavorisés et sujets à la discrimination (Guttmacher-Lancet Commission on Sexual and Reproductive Health and Rights for All)
 - Par exemple, lutter contre la désinformation en ligne, par la vérification des faits et par d'autres efforts pour contrer les allégations qui ne sont pas fondées sur des faits (UCL-Lancet Commission on migration and health)
 - Par exemple, maintenir des plateformes pour partager les connaissances (Groupe de haut niveau sur les déplacements internes)
 - Par exemple, maintenir des services d'assistance pour répondre rapidement aux demandes (Panel de haut niveau sur la coopération numérique)
 - Par exemple, le renforcement des capacités des décideurs (Groupe mondial de haut niveau sur l'eau et la paix), y compris différents types de littératie numérique et autres (Groupe indépendant pour la préparation et la riposte aux pandémies)
 - Par exemple, organiser des dialogues nationaux (Commission mondiale sur l'adaptation ; Panel de haut niveau sur l'eau)
- Une commission mondiale a appelé à séparer l'offre de conseils (par exemple, sur les semences) pour renforcer les incitatifs à recommander des approches qui réduisent les coûts et favorisent d'autres objectifs (Coalition pour l'alimentation et l'utilisation des terres)
- Une autre commission mondiale a appelé à tenir les dirigeants responsables de leurs engagements et de leur impact collectif, ce qui sera nécessaire pour les intermédiaires de données probantes travaillant dans le cadre d'un système de soutien de données probantes hautement performant (Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable)



Chapitre 6: Besoin de biens publics mondiaux et de capacités équitablement réparties

- Certaines commissions mondiales ont appelé des institutions spécifiques à jouer un rôle clé en ce qui concerne les **biens publics mondiaux** (par exemple, la Banque mondiale, l'OMS et l'Organisation internationale de normalisation ou ISO), bien qu'aucune n'ait abordé les biens publics mondiaux liés aux données probantes
 - Par exemple, établir un nouveau mandat et un nouvel engagement de financement pour la Banque mondiale, visant à promouvoir les biens publics mondiaux liés au développement (Groupe de haut niveau sur l'avenir des banques multilatérales de développement)
 - Par exemple, articuler le rôle de l'OMS avec les biens publics mondiaux pour soutenir la préparation et la riposte aux pandémies (Groupe indépendant pour la préparation et la riposte aux pandémies)
 - Par exemple, encourager l'ISO à développer et à adopter une norme internationale (Groupe de haut niveau sur l'eau)
- Certaines commissions mondiales ont appelé à des biens publics mondiaux qui pourraient être pertinents pour les biens liés aux données probantes
 - Par exemple, Internet (Commission mondiale sur la gouvernance d'Internet)
 - Par exemple, l'enseignement primaire et secondaire, les infrastructures de communication, les nouvelles mesures de qualité et un référentiel mondial de ces mesures (Lancet Global Health Commission on High Quality Health Systems in the SDG Era)
- D'autres commissions mondiales ont appelé à des mesures pouvant être considérées comme des biens publics mondiaux - même si elles n'utilisaient pas ce langage explicitement - et qui pourraient être pertinentes pour les biens liés aux données probantes
 - Par exemple, la convergence des processus réglementaires et des normes (Commission sur un cadre mondial des risques pour la santé pour l'avenir)
 - Par exemple, l'harmonisation des normes (Commission mondiale pour une action urgente sur l'efficacité énergétique)
 - Par exemple, les normes volontaires (Food and Land Use Coalition)
 - Par exemple, des plates-formes communes d'apprentissage numérique avec certification du contenu adapté aux programmes d'études et aux marchés du travail, ainsi que des systèmes communs d'accréditation des compétences favorisant la transférabilité (Commission de l'éducation).
 - Par exemple, les plateformes numériques pour le dépistage des facteurs de risque (Lancet Commission on Women and Cardiovascular Disease)
- Certaines commissions mondiales ont appelé à des **capacités réparties**, bien qu'aucune n'ait abordé une division appropriée du travail (par exemple, ce que le système des Nations Unies, ses bureaux régionaux et ses bureaux dans les pays peuvent mieux faire)
 - Par exemple, pour bénéficier d'Internet - normes ouvertes, points d'accès public, appareils abordables, hébergements pour les réfugiés et les personnes handicapées, et indicateurs d'accès, ainsi que des capacités distribuées pour gouverner, développer et utiliser Internet en toute sécurité (Commission mondiale sur la gouvernance de l'internet)
 - Par exemple, pour mettre en œuvre le Règlement sanitaire international - auto-évaluations, évaluations externes périodiques, discussion publique de ces évaluations à l'Assemblée mondiale de la Santé, une approche chiffrée des soutiens à la mise en œuvre et une transition vers une approche plus globale sur le renforcement du système de santé lorsque les capacités se développent (Groupe de travail sur les crises sanitaires mondiales)
- D'autres commissions mondiales ont appelé à un organisme central pour soutenir le renforcement des capacités (Commission mondiale sur la stabilité du cyberspace) et pour réfléchir en termes de parcours d'apprentissage et d'apprentissage en continu (Commission de haut niveau sur l'emploi en santé et la croissance économique)

7.4 Bibliographie

1. United Nations. UN 2.0: Quintet of change. New York: United Nations; 2021.
2. United Nations. Our common agenda: Report of the Secretary-General. New York: United Nations; 2021.
3. World Health Organization. Together on the road to evidence-informed decision-making for health in the post-pandemic era: A call to action. Geneva: World Health Organization; 2021.
4. The Independent Panel for Pandemic Preparedness and Response. COVID-19: Make it the last pandemic. Geneva: World Health Organization; 2021.
5. Global High-Level Panel on Water and Peace. A matter of survival. Geneva: Swiss Agency for Development and Cooperation; 2017.
6. 3-D Commission. Data, social determinants, and better decision-making for health: The report of the 3-D Commission. Boston: 3-D Commission; 2021.
7. Bapna M, Brandon C, Chan C, et al. Adapt now: A global call for leadership on climate resilience. Rotterdam: Global Commission on Adaptation; 2019.
8. Clark H, Marie Coll-Seck A, Banerjee A, et al. A future for the world's children? A WHO-UNICEF-Lancet Commission. *The Lancet* 2020; 395: 605–658.
9. High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition. Nutrition and food systems. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security. Rome: Food and Agriculture Organization; 2017.
10. Kruk ME, Gage AD, Arsenault C, et al. High-quality health systems in the Sustainable Development Goals era: Time for a revolution. *The Lancet Global Health* 2018; 6(11): 1196-1252.
11. Patton GC, Sawyer SM, Santelli JS, et al. Our future: A Lancet Commission on adolescent health and wellbeing. *The Lancet* 2016; 287: 2423-2478.
12. The Education Commission. The learning generation: Investing in education for a changing world. New York: The International Commission on Financing Global Education Opportunity; 2016.
13. Vogel B, Acevedo M, Appelman Y, et al. The Lancet women and cardiovascular disease commission: Reducing the global burden by 2030. *The Lancet* 2021; 397(10292): 2385-2438.
14. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. UNESCO recommendation on open science. Paris: UNESCO; 2021.
15. High Level Panel on Digital Interdependence. The age of digital interdependence. New York: United Nations; 2019.
16. Global Commission on Drug Policy. The world drug perception problem: Countering prejudices about people who use drugs. Geneva: Global Commission on Drug Policy; 2017.
17. Oppenheim J, Boyd O, Campbell G, et al. Better business, better world. London: Business and Sustainable Development Commission; 2017.
18. Global Commission on Internet Governance. One internet. Waterloo: Centre for International Governance Innovation; 2016.
19. World Bank. Global education evidence advisory panel. Washington: World Bank; 2021. <https://www.worldbank.org/en/topic/teachingandlearning/brief/global-education-evidence-advisory-panel> (accessed 28 October 2021).
20. Lipinski B. SDG target 12.3 on food loss and waste: 2021 Progress report. Washington: Champions 12.3; 2021.
21. Abubakar I, Aldridge RW, Devakumar D, et al. The UCL–Lancet Commission on Migration and Health: The health of a world on the move. *The Lancet* 2018; 392(10164): 2606-2654.
22. High Level Panel on Internal Displacement. Shining a light on internal displacement: A vision for the future. Geneva: United Nations; 2021.
23. High Level Panel on Access to Medicines. Promoting innovation and access to health technologies. New York: United Nations; 2016.
24. Starrs AM, Ezech AC, Barker G, et al. Accelerate progress – Sexual and reproductive health and rights for all: Report of the Guttmacher–Lancet commission. *The Lancet* 2018; 391(10140): 2642-2692.
25. Hart N. Podcast episode: Nick Hart on the Foundations for Evidence-based Policymaking Act. 2021. <https://open.spotify.com/episode/27U5WaYXFy3bZkrWfbMyRD?si=3vJVIQFzSEayJ0ulaf4ucA&nd=1> (accessed 30 November 2021).